

Rapport ESG

Un engagement à travers une politique RSE structurée	32
Un engagement auprès des collaborateurs	34
Un engagement pour préserver l'environnement	38
Contribution au développement local	44
Gouvernance	46

Méthodologie de collecte de l'information

Afin de réaliser ce premier exercice de reporting extra-financier, les informations et les données de Société des Boissons du Maroc ont été collectées au sein de l'entreprise, auprès des services compétents, afin de recueillir l'information la plus exhaustive par rapport aux politiques mises en œuvre, ainsi que les indicateurs de suivi existants.

Afin de réaliser ce rapport, l'équipe en charge du projet s'est appuyée sur les lignes directrices de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises.

Périmètre du reporting

Ce rapport extra-financier prend en compte la société des Boissons du Maroc uniquement et non ses filiales dont l'impact sur ce présent rapport est peu significatif.

Un engagement à travers une politique RSE structurée



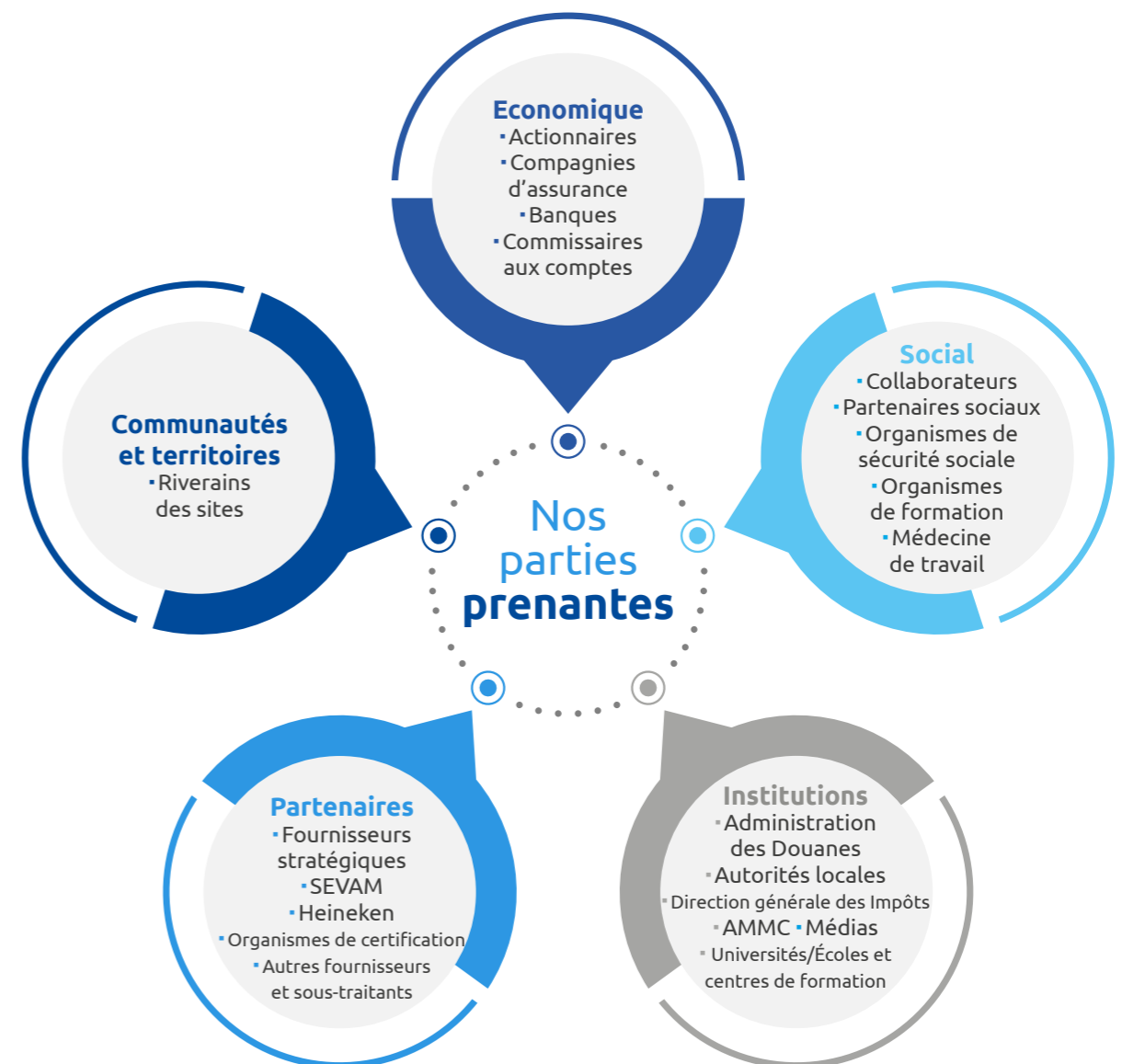
La Société des Boissons du Maroc a très tôt pris en considération sa responsabilité à l'égard de ses différentes parties prenantes pour faire de la Responsabilité Sociale un maillon de sa stratégie de développement.

C'est à travers des valeurs fortes comme l'éthique, la proximité, l'agilité et la transversalité que l'entreprise donne à chacun de ses dirigeants, collaborateurs ou partenaires, des éléments d'appréciation et des références dans la conduite de leurs activités professionnelles au quotidien.

Ces valeurs, déclinées à travers une charte éthique, ont permis d'insuffler une démarche responsable à chaque niveau de l'entreprise et une stratégie qui a eu pour effet d'orienter à la fois la politique sociale et environnementale de la société. Ceci a valu à Boissons du Maroc d'être récompensée par l'obtention du Label RSE de la CGEM en 2012 et par son renouvellement en 2017.

Afin de poursuivre ses efforts et d'instaurer une vraie culture de responsabilité sociale, la société a créé un comité RSE, chargé de réfléchir aux engagements présents et à venir de l'entreprise. Constitué de femmes et d'hommes issues de différentes directions, ce comité a vocation à insuffler cette nouvelle vision au sein de l'entreprise, proposer des programmes et piloter leur mise en œuvre. Il rend compte de ses avis et projets de manière régulière au comité de Direction.

Les parties prenantes de la Société Boissons du Maroc



Un engagement auprès des collaborateurs

Conformément à sa stratégie de responsabilité sociale, la Société des Boissons du Maroc accorde un soin particulier à sa politique de gestion des ressources humaines.

L'entreprise a d'abord formalisé une charte éthique portant notamment sur les droits humains où sont respectés les droits des personnes, les principes d'égalité des chances de tous les collaborateurs, hommes et femmes et des recrutements et promotions basés sur les seules qualités professionnelles.

La politique de gestion des ressources humaines est fondée sur les valeurs de l'éthique, la proximité, l'agilité et la transversalité, qui guident les responsabilités individuelles et collectives de chaque collaborateur. Elle est également basée sur une politique sociale qui permet de créer et d'entretenir un dialogue permanent et riche entre les salariés, les managers et les partenaires sociaux. La gestion et l'évolution de carrière ne sont pas en reste, puisque la politique de la société vise à créer une meilleure adaptation entre le collaborateur et le poste qu'il occupe et permet d'accompagner la montée en compétences de chacun, de professionnaliser l'ensemble des acteurs de l'entreprise pour progresser dans leurs métiers et élargir leurs compétences à travers un système d'évaluation transparent ainsi que de la formation.

Répartition des effectifs et diversité

	2017	2018	2019
Femmes	9%	8%	8%
Hommes	91%	92%	92%
Effectif total	587	637	635

	2017	2018	2019
Femmes cadres	50%	61%	65%
Femmes non cadres	50%	39%	35%
Total femmes	52	54	52
Hommes cadres	18%	20%	21%
Hommes non cadres	82%	80%	79%
Total hommes	535	583	583
Effectif total	587	637	635

Compte tenu de la nature de l'activité au sein des unités industrielles, l'effectif est majoritairement composé d'hommes. Cependant, l'effectif féminin au sein du siège atteint 34% et le COMEX, instance de gestion de l'entreprise, est composé de 18% de femmes.

Répartition par nature du contrat de travail

	2017	2018	2019
CDD	4%	7%	9%
CDI	68%	70%	67%
INTÉRIMAIRES	28%	23%	24%
Effectif total	816	828	837

La société est engagée dans une démarche de pérennité de l'emploi avec une place prépondérante accordée aux emplois à durée indéterminée. Compte tenu de son activité et de sa saisonnalité, la Société des Boissons du Maroc fait appel à du personnel intérimaire.

Aujourd'hui l'entreprise a pris les mesures nécessaires pour l'intégration progressive des collaborateurs sous contrats précaires.

Au cours des années 2018 et 2019, 90 intérimaires ont été intégrés dans les effectifs permanents de l'entreprise.

En 2019, ce sont 40 contrats en CDD qui ont été transformés en contrats à durée indéterminée.

Dans le cadre de sa démarche de promotion de l'employabilité des jeunes, l'entreprise accueille chaque année des jeunes stagiaires dans le cadre de leurs études, afin de leur apporter une expérience enrichissante avant le démarrage de leur parcours professionnel.

Au titre de l'année 2019, la Société des Boissons du Maroc a accordé 300 mois de stage à 145 bénéficiaires.

Répartition de l'effectif total par catégorie

	2017	2018	2019
Manager	1%	2%	3%
Cadre	14%	16%	16%
Maitrise	15%	13%	12%
Employé	3%	2%	2%
Horaire	39%	43%	43%
Intérimaire	28%	23%	24%
Effectif total	816	828	837

Répartition par ancienneté

	2017	2018	2019
0 ≥ & < 2 ans	4%	17%	19%
2 ≥ & < 5 ans	9%	5%	6%
5 ≥ & < 10 ans	14%	11%	10%
10 ≥ & < 12 ans	7%	8%	5%
12 ≥ & < 20 ans	24%	20%	23%
20 ≥ & < 25 ans	8%	10%	7%
25 ans et plus	7%	6%	7%
Effectif total	587	637	635

Evolution de l'emploi

	2017	2018	2019
Nombre de recrutements	18	31	55
Nombre de démissions	8	5	14
Nombre de licenciements	1	5	11

Formation

	2019
Budget de formation en % de la masse salariale	1,40%

1 577 salariés ont été formés en 2019 à travers 137 sessions de formation sur 83 thèmes, dont l'hygiène, sécurité, environnement, qualité, commercial...

Le plan de formation pour l'ensemble du personnel a atteint 2 000j/homme.

Par ailleurs, 600 salariés ont été sensibilisés au cours de l'année 2019 au respect du code de conduite, par le biais d'une séance de formation dédiée, et cela sur l'ensemble des sites de l'entreprise.

En vue de sensibiliser l'ensemble des fonctions de l'entreprise à la RSE, des formations spécifiques ont porté sur l'intégration de la RSE dans les processus achats et commercial.

Santé et sécurité au travail

	2017	2018	2019
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	7	9	13

La santé et la sécurité des collaborateurs sont une préoccupation essentielle de l'entreprise, qui assure toutes les conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires à la préservation à ses salariés et sous-traitants.

En 2019, la société a organisé une campagne de vaccination au profit de ses collaborateurs.

Dialogue Social

	2017	2018	2019
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	29	29	29

L'entreprise bénéficie d'un bon climat social, fruit d'un dialogue permanent et constructif avec les partenaires sociaux.

Les salariés de l'entreprise bénéficient de plusieurs avantages sociaux qui font régulièrement l'objet de revalorisations en étroite collaboration avec les partenaires sociaux.

Au cours de l'année 2019, l'entreprise a augmenté le nombre de bénéficiaires du pèlerinage OMRA pour le porter à 15 personnes.

Dans la même lignée et dans le cadre de la renégociation du contrat d'assurance maladie, l'entreprise a relevé le seuil de sa quote part de cotisation pour assurer à ses collaborateurs une meilleure couverture médicale.

Un engagement pour préserver l'environnement

La Société des Boissons du Maroc, en ligne avec sa stratégie de Responsabilité Sociale et Environnementale, porte un intérêt particulier à son impact sur l'environnement et à sa participation pour préserver celui-ci.

Convaincu que la performance économique et la responsabilité environnementale doivent aller de pair, le management de la société a inscrit la gestion de l'impact environnemental dans sa charte. Le management de la société affirme ainsi sa ferme volonté de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement, à travers un système de management environnemental, la préservation des ressources, la limitation de la consommation d'eau et des énergies fossiles, la réduction de son empreinte carbone et la valorisation des déchets.

Consommation d'eau

	Site 1 Tit Mellil	Site 2 Fès	Total
Consommation d'eau en m ³	514.636	115458	630.094

Le ratio de la consommation d'eau par litre de produit fini pour le site de Tit Mellil s'élève à 7,14 L. Pour le site de Fès, ce ratio atteint 6,41 L/L de produit fini.

Consommation électrique

Pour concrétiser sa volonté de recourir aux énergies alternatives, la Société des Boissons du Maroc a lancé dès 2018 des investissements pour installer une centrale photovoltaïque au sein de son site de Tit Mellil.

Avec une couverture de 10% des besoins en électricité de l'unité industrielle, la centrale permet de réduire les émissions de 700 tonnes de CO₂ par an.

Le ratio de la consommation d'électricité par litre de produit pour le site de Tit Mellil s'élève à 13,36 Kwh par litre de produit fini. Pour le site de Fès, ce ratio atteint 14,17 Kwh/L.

Conformément à sa démarche de réduction de ses consommations énergétiques, la Société des Boissons du Maroc a conçu son nouveau siège selon les nouvelles normes en vigueur en matière d'efficacité énergétique.

Consommation énergétique totale

	Site 1 Tit Mellil	Site 2 Fès	Total
Consommation d'électricité en KW ^h	9 626 187	2 551 488	12 177 675
Fioul en Litres	2 474 100	577 020	3 051 120
Gasoil en litres	437 300	170 002	607 302

Déchets industriels et effluents

Dans le cadre de son activité brassicole, la Société des Boissons du Maroc produit des déchets de différentes natures. Certains déchets sont issus des emballages des matières premières, d'autres sont issus du processus de transformation industrielle.

Conformément à sa volonté de réduire concrètement son impact environnemental, la Société des Boissons du Maroc a mis en place un dispositif de revalorisation des déchets. Celui-ci passe par l'aménagement de zones de tri sélectif où les matières qui disposent de filières de recyclage sont triées et stockées comme pour le verre cassé, le fer, le carton, le plastique, les résidus des palettes en bois et les boîtes en aluminium.

Au titre de l'année 2019, un espace a été spécialement aménagé au niveau du site de Fès pour le stockage de la ferraille.

Au niveau de la gestion des eaux utilisées dans le cadre de la production industrielle, le site de Fès dispose d'une station d'épuration qui permet de traiter les eaux utilisées dans le processus de production.

Concernant le site de Tit Mellil, une station d'épuration fait l'objet d'études, elle devrait être installée et opérationnelle à horizon 2021.

Emballages

En matière d'emballage, la Société des Boissons du Maroc en partenariat avec l'industrie du verre participe aux efforts de recyclage des bouteilles.

En 2019, le taux de réutilisation des bouteilles a atteint 62%.



Contribution au développement local

Dans le cadre de son engagement social, la Société des Boissons du Maroc soutient différents projets afin de venir en aide aux communautés voisines.

Au cours de l'année 2019, plusieurs actions de mécénat sont venues s'ajouter aux contributions annuelles de l'entreprise auprès de la Fondation Mohamed V, la Fondation Zakoura et SOS Village d'enfants. Soucieuse du bien être de ses riverains, l'entreprise a réalisé des travaux de rénovation de l'école Abdelkrim El Khattabi, mitoyenne de son site de production de Fès.

Afin de permettre aux enfants défavorisés de pouvoir partir en vacances, la société a financé un projet de reconstruction à neuf d'une colonie de vacances à Bensmim près d'Ifrane. Elle a pu ainsi accueillir la première vague d'estivants en juillet 2019.

Gouvernance

Structure de Gouvernance

La Société des Boissons du Maroc est une société anonyme. Elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus. Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Au 31 décembre 2019, le Conseil d'Administration était composé de 9 membres. Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général sont dissociées conformément à la meilleure pratique internationale.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte en date du 27 avril 2020, les statuts ont été mis en harmonie avec les dispositions de la Loi n° 17/95 telle que modifiée et complétée par la loi n°20-19 relative aux sociétés anonymes.

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2020, les actionnaires ont approuvé la nomination de deux administrateurs indépendants.

La durée des fonctions des administrateurs est désormais de trois (3) années comparées à six années auparavant.

Le Conseil d'Administration se compose désormais de 11 membres.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2019

Le Conseil d'Administration est composé de 9 administrateurs, dont :

Administrateurs		Indépendance	Membre Exécutif O/N	date de nomination	date d'expiration du mandat actuel
Michel PALU	Président	Non	Non	26 Mai 2003	Clôture Exercice 2020
Pierre Castel	Membre	Non	Non	26 Mai 2003	Clôture Exercice 2020
Jean-Claude PALU	Membre	Non	Non	26 Mai 2003	Clôture Exercice 2020
Guy DE CLERCQ	Membre	Non	Non	26 Mai 2003	Clôture Exercice 2020
Laurence DEQUATRE	Membre	Non	Non	22 Avril 2018	Clôture Exercice 2020
Mohammed Reza Nouri ESFANDIARI	Membre	Non	Non	18 mai 2009	Clôture Exercice 2020
MDI représentée par Gilles MARTIGNAC	Membre	Non	Oui	29 Juin 2004	Clôture Exercice 2021
CIMR représentée par Khalid CHEDDADI	Membre	Non	Non	10 Mai 2006	Clôture Exercice 2023
HEINEKEN BEVERAGES SWITZERLAND AG représentée par Lieven Louis VAN DER BORGHT	Membre	Non	Non	20 Sept 2010	Clôture Exercice 2022

Critères d'indépendance des Administrateurs

Le Conseil d'Administration a adopté les critères d'indépendance tels qu'ils sont définis par l'article 41 bis de la loi 20-19, modifiant et complétant la loi 17-95.

Parité

Le taux de représentation des femmes au Conseil d'Administration au 27 avril 2020 est de 25%, dont deux administratrices indépendantes.

Taux de présence aux séances du Conseil

Au cours de l'exercice 2019, le Conseil d'Administration a tenu trois réunions, le taux de présence des membres était de 100%.

Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance

Le processus d'évaluation du Conseil d'Administration est en cours d'élaboration.

Rémunération des administrateurs

Au titre de l'exercice 2019, il a été versé aux administrateurs et membre du comité d'audit, à titre de jetons de présence, une somme global de 5 200 000,00 dirhams.

Mandats des Administrateurs dans d'autres Conseils d'Administration

M. Michel PALU	<ul style="list-style-type: none"> - Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ; - Euro Africaine des Eaux – EAE ; - Clé des Champs – CDC ; - Cépages Marocains Réunis – CMAR ; - Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM ; - MAROPAC ; - Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;
M. Jean-Claude PALU	<ul style="list-style-type: none"> - Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ; - Euro Africaine des Eaux – EAE ; - Clé des Champs – CDC ; - Cépages Marocains Réunis – CMAR ; - Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM ; - MAROPAC ; - Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;
M. Pierre CASTEL	<ul style="list-style-type: none"> - Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ; - Euro Africaine des Eaux – EAE ;
M. Guy DE CLERCQ	<ul style="list-style-type: none"> - Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ; - Euro Africaine des Eaux – EAE ; - Clé des Champs – CDC ; - Cépages Marocains Réunis – CMAR ; - Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM ; - MAROPAC ; - Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;
Mme Laurence DEQUATRE	- Aucun autre mandat au Maroc.
M. Mohammed Reza NOURI ESFANDIARI	-
Société Marocaine d'Investissements et de Services (MDI), Représentée par M. Gilles MARTIGNAC	<ul style="list-style-type: none"> - Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ; - Euro Africaine des Eaux – EAE ; - Clé des Champs – CDC ; - Cépages Marocains Réunis – CMAR ; - Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM ; - Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;

Mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration (suite)

<p>Société : Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR), Représentée par M. Khalid CHEDDADI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Auto Hall ; - Atlas Hospitality ; - IMC ; - COSUMAR ; - Crédit Immobilier et Hôtelier ; - AXA Assurances Maroc ; - Arrawaj IMC ; - RAMICAL ; - AKILAM ; - LARBEL ; - Upuline Ventures ; - Lesieur Cristal.
<p>M. CHEDDADI en qualité de représentant permanent de la CIMR</p>	<ul style="list-style-type: none"> - AFMA ; - AL MADA HOLDING ; - A6 Immobilier ; - Banque Centrale Populaire ; - CFG BANK ; - Ciments du Maroc ; - Lesieur Cristal ; - EQDOM ; - Jorf Fertilizers Company V ; - Lafarge Holcim Mar ; - OLEA Capital Fund ; - RISMA ; - SEPRESS ; - Société de Se de Mohammedia ; - SOMED ; - SONASID ; - Warak Press.
<p>Société : HEINEKEN Beverages Switzerland AG, Représentée par M. Lieven Louis VAN DER BORGHT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun autre mandat au Maroc

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Ce comité, dont la composition est fixée par le Conseil d'Administration ne peut comprendre que des administrateurs non exécutifs. Ce comité est composé de trois (3) membres au moins.

Sans préjudice des compétences et responsabilités des organes chargés de l'administration, de la direction ou de la gestion, le Comité d'Audit est notamment chargé : 1) du suivi de l'élaboration de l'information destinée aux actionnaires, au public et à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ; 2) du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et, le cas échéant, de gestion des risques liés à la société ; 3) du suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés ; 4) de l'examen et du suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à l'entité contrôlée. Il émet une recommandation à l'assemblée générale sur les commissaires aux comptes dont la désignation est proposée. Il rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Composition du Comité d'Audit au 31 décembre 2019

Membres	Fonction	Administrateur Indépendant
M. Khalid CHEDDADI	Président	Non
Mme Laurence DEQUATRE	Membre	Non
M. Guy DE CLERCQ	Membre	Non

Au titre de l'exercice 2019, le Comité d'Audit s'est réuni à 3 reprises.

Comité de Réflexion Stratégique

Le Comité Stratégique est chargé d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses recommandations concernant l'élaboration et l'arrêté des orientations stratégiques du Groupe.

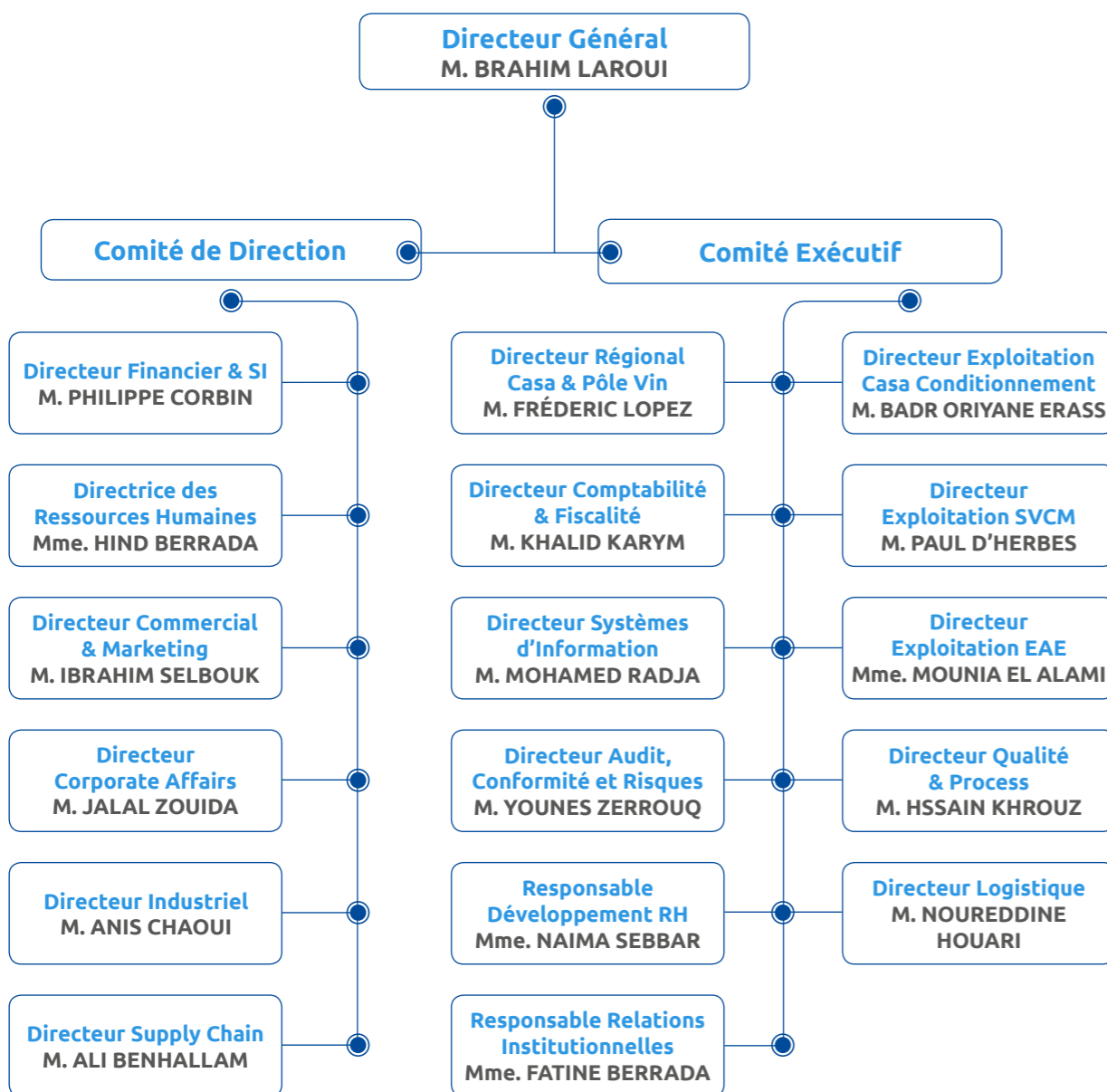
Composition du Comité de Réflexion Stratégique au 31 décembre 2019

Membres	Fonction	Administrateur Indépendant
Khalid CHEDDADI	Président	Non
Gilles MARTIGNAC	Membre	Non

Au cours de l'année 2019, le Comité de Réflexion Stratégique s'est réuni 2 fois.

Organisation & management

L'évolution continue de la Société des Boissons du Maroc et son développement en groupe, moderne diversifié et ouvert sur le monde, se sont accompagnés du renforcement de son organisation. Au fil des années, la Société des Boissons du Maroc a bâti une structure organisationnelle efficiente, orientée vers la création de valeur dans ses différentes activités et à différents niveaux de la chaîne de valeur de ses métiers.



Présentation des membres du Comité de Direction

Composition du Comité de Direction

M. Brahim LAROUI	Directeur Général
M. Philippe CORBIN	Directeur Financier et Systèmes d'information
M. Jalal ZOUIDA	Directeur Corporate Affairs
M. Ibrahim SELBOUK	Directeur Commercial et Marketing
M. Anis CHAOUI	Directeur Industriel
M. Ali BENHALLAM	Directeur Supply Chain
Mme Hind BERRADA	Directeur des Ressources Humaines

Véritable organe de pilotage et de réflexion, le Comité de Direction rassemble les principales fonctions de la Société pour veiller à la bonne exécution de orientations stratégiques et les directives formulées par les organes de gouvernance.

M. Brahim LAROUI – Directeur Général

M. LAROUI a occupé plusieurs fonctions clés auprès des leaders mondiaux des boissons et des produits de grande consommation. Avant de rejoindre la Société des Boissons du Maroc en 2015 en tant que Directeur Commercial et Marketing, M. LAROUI a développé une solide expérience en tant que Directeur Général d'entité de premier plan, notamment dans le secteur agricole.

Depuis 2016, M. LAROUI est Directeur Général de la Société des Boissons du Maroc. M. LAROUI est titulaire d'une Maîtrise de Gestion Marketing/finance de l'université Paris Dauphine.

M. Philippe CORBIN - Directeur Financier et Systèmes d'Information

M. CORBIN a rejoint la société en 2019 comme Directeur Financier et des Systèmes d'Informations. Préalablement à la Société des Boissons du Maroc, M. CORBIN a évolué pendant plus de 12 ans dans les fonctions de Secrétaire Général et Directeur Financier au sein d'entreprises multinationales en Afrique de l'Est, Afrique Centrale et Maghreb. M. CORBIN dispose également d'une expérience en communication financière et en banque d'affaires en Europe. Il est titulaire d'un Master Grande École avec spécialisation en Finance.

M. Jalal ZOUIDA - Directeur Corporate Affairs

M. Zouida a rejoint la Société des Boissons du Maroc en 2015 en tant que Directeur Juridique pour évoluer en 2018 comme Directeur corporate affairs. Il est titulaire d'un Master en droit des ressources humaines et dispose d'une large expérience dans les métiers du droit au niveau de plusieurs institutions de premiers plans (banque, holding, industries et services).

M. Ibrahim SELBOUK - Directeur Commercial et Marketing

M. SELBOUK a intégré Société des Boissons du Maroc en 2011 et a occupé plusieurs responsabilités dans les fonctions de la logistique et des achats avant d'être nommé Directeur commercial et marketing. M. SELBOUK est ingénieur agronome et titulaire d'un master en achats & logistique de l'ISCAE. Il dispose de plusieurs années d'expérience dans la distribution et la vente.

M. Anis CHAOUI - Directeur Industriel

M. Chaoui évolue au sein de la société depuis 2006 en occupant plusieurs postes de direction, avant de prendre en charge la direction industrielle de la société en 2017. Il est ingénieur d'Etat et dispose d'une solide expérience dans l'industrie agroalimentaire au Maroc.

M. Ali BENCHALLAM - Directeur Supply Chain

M. Benchallam est titulaire d'un diplôme en ingénierie chimique de City College of New York. Avant de rejoindre Société des Boissons du Maroc en 2019, M. Benchallam a évolué pendant 20 ans dans les métiers de la production, la distribution et la logistique au sein d'entreprises leaders dans leurs secteurs d'activité.

Mme Hind BERRADA - Directrice des Ressources Humaines

Mme BERRADA a rejoint la Société des Boissons du Maroc début 2020 pour occuper le poste de directrice des ressources humaines après un parcours riche dans l'industrie et les services, principalement dans le secteur pharmaceutique. Mme Hind BERRADA est titulaire d'un Master en sciences humaines appliquées de l'université Al Akhawayn.

Rémunération des dirigeants

L'enveloppe de rémunération du comité de direction s'élève à 21 800 000 dirhams en 2019, toutes charges comprises.

Relations avec les actionnaires

Conformément aux exigences réglementaires, la Société des Boissons du Maroc informe régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où sont répertoriés l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Date	Titre
29 novembre 2019	Communiqué de presse T3 2019
25 septembre 2019	Communiqué de presse S1 2019
20 août 2019	Communiqué de presse T2 2019
24 mai 2019	Communiqué post AGO 30 avril 2019
28 mars 2019	Avis de convocation AGO 30 avril 2019
25 mars 2019	Communiqué de presse Résultats 2018
22 janvier 2019	Communiqué relatif à un profit warning

Éthique, déontologie et prévention de la corruption

La Société des Boissons du Maroc, en tant que membre du Groupe Castel, dispose d'un code de conduite qui répertorie les règles de conduite à suivre par tous les collaborateurs dans le cadre de leurs activités professionnelles.

A travers la mise en place de ce code, le Groupe attend de ses fournisseurs, ses intermédiaires et l'ensemble de ses partenaires commerciaux, une application de standards de conduite équivalents. Lorsqu'ils conduisent des activités pour le compte de la Société des Boissons du Maroc, les partenaires commerciaux doivent également s'engager à respecter l'intégralité du code.

Ce code couvre : le respect des lois et des règlements, les conflits d'intérêts, les due diligences et les engagements des partenaires commerciaux, la lutte contre le blanchiment d'argent, la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, les cadeaux et invitations, les actions caritatives, parrainage et mécénat, le respect du droit de la concurrence, le respect des collaborateurs, l'environnement, l'usage des systèmes informatiques et les réseaux sociaux, la consommation d'alcool et la confidentialité.

Pour aider et former les collaborateurs à interpréter les obligations prévues ou à déterminer l'attitude à adopter pour s'y conformer, la société a nommé des référents éthiques et mis en place un Comité Éthique. Le fonctionnement du comité est couvert par un guide de fonctionnement détaillé.

Afin d'assurer le respect du code, le Groupe dispose d'une procédure de signalement. Si un collaborateur du Groupe estime avoir été témoin d'une conduite contraire au code, il peut soit informer un référent éthique ou effectuer un signalement en ligne via la plateforme dédiée. Tout signalement reçu est traité de manière confidentielle, notamment en ce qui concerne l'identité de l'auteur du signalement. La recevabilité d'un signalement est décidée par le Comité Éthique.

La cotation en bourse impose à la société, ses dirigeants et collaborateurs le respect de règles déontologiques applicables aux informations privilégiées et aux délits d'initiés. En effet, le code de déontologie boursière en vigueur édicte les règles régissant l'utilisation et la communication de l'information privilégiée et devant être suivies par les personnes initiées, y compris celles qui le sont à titre occasionnel.

Ethique dans les affaires

La Société des Boissons du Maroc, en tant que membre du Groupe Castel, dispose d'une charte éthique et d'un code de conduite qui régissent l'éthique de l'entreprise dans ses interactions quotidiennes avec ses différentes parties prenantes.

Afin de s'assurer du respect des règles éthiques, l'entreprise s'est dotée d'un Comité Ethique local qui veille à l'application des dispositions du code. L'entreprise a également mis en place un dispositif de signalement qui permet à travers une ligne téléphonique et un email dédiés de saisir le Comité éthique local ou le Comité Ethique du Groupe afin de signaler le non-respect du code.

Concurrence loyale

La Société des Boissons du Maroc dispose d'une charte éthique de comportement à la fois en interne entre collaborateurs, mais également vis-à-vis des partenaires, clients et autres publics externes. Selon les dispositions de cette charte, l'entreprise agit de façon loyale en respectant les règles de la saine concurrence, et refuse de conclure tout accord illicite avec des concurrents, des clients ou des fournisseurs.

Relations avec les fournisseurs

La charte éthique de l'entreprise régit également les relations avec l'ensemble de ses fournisseurs, à travers un engagement de leur part, à respecter un ensemble de conformités liées notamment aux conditions et à la durée du travail, à la lutte contre le travail des enfants, à la régularité sociale, à l'égalité et la non-discrimination, au respect de la liberté syndicale, à la lutte contre les abus sexuels sur mineurs et la précarité de l'emploi. Au-delà des aspects relatifs aux droits humains et à l'aspect social, la charte de l'entreprise comprend également des principes liés à la protection de l'environnement, à savoir le respect de la réglementation en vigueur, la minimisation des consommations de ressources, le recours au recyclage dans la mesure du possible et la limitation de la pollution de manière générale.

L'entreprise, à travers son code éthique, fait en sorte de partager ses valeurs de responsabilité sociale et environnementale avec ses partenaires fournisseurs et sous-traitants. Elle les incite également à respecter les principes de son code de conduite, qui vise notamment à prévenir les risques de non-conformité par rapport aux lois, à la lutte contre la corruption au trafic d'influence et au blanchiment d'argent.

L'ensemble de ces dispositions sont publiées sur le site internet de l'entreprise et font l'objet d'un document d'engagement signé par chaque prestataire de l'entreprise. Chaque contrat cadre comporte parmi ses clauses, un paragraphe spécifique relatif au code de bonne conduite de la société.

Politique cadeaux

Dans le cadre de sa politique RSE visant entre autres à lutter contre la corruption, la Société des Boissons du Maroc a mis en place une politique cadeaux. Cette politique définit des seuils au dessus desquels tout cadeau offert ou reçu fait l'objet d'une procédure d'enregistrement, puis en fonction de sa nature peut être soit partagé avec les collègues, soit refusé, soit donné à une organisation caritative.

Procédure de signalement

L'entreprise ne s'est pas contenté de mettre en place un code de bonne conduite, mais elle a également prévu un dispositif qui permet de saisir le comité d'éthique à travers le référent éthique de chaque site. Saisi de manière anonyme, le comité d'éthique a la possibilité d'enquêter puis de prendre les actions correctives nécessaires en fonction de l'incident et de son niveau de gravité.

Respect des intérêts des clients et des consommateurs

Satisfaction clients

La satisfaction client est une priorité pour la société, les collaborateurs sont à l'écoute des clients pour répondre au mieux à leurs demandes, dans le cadre d'une relation de partenariat loyal avec les clients.

Confidentialité des données à caractère personnel

A travers sa charte éthique, l'entreprise s'engage à protéger la confidentialité des données à caractère personnel des clients et consommateurs et n'utiliser ces informations que dans le cadre des missions pour lesquelles elles ont été recueillies.

Qualité, sécurité et santé des consommateurs

Démarche qualité et sécurité

Comme toute entreprise intervenant dans le domaine de l'agroalimentaire, la Société des Boissons du Maroc assure la sécurité de ses produits pour préserver la santé des consommateurs. C'est la raison pour laquelle l'engagement qualité a été érigé en priorité à tous ses niveaux. L'importance du marché intérieur, ainsi que l'ouverture progressive sur les marchés à l'export ont toujours été synonymes d'exigence de qualité dans le pilotage des méthodes de travail et des outils de production. L'ensemble des collaborateurs de la société veille tous les jours à faire des actions de certification et de conformité, de vrais moyens de progrès et de performance. La totalité des sites industriels de l'entreprise sont certifiés ISO 9001, relative au management de la qualité, ISO 22 000 et FSSC 22 000 relatives à la sécurité des denrées alimentaires.

Au cours de l'année 2019, l'unité de production de Tit Mellil a fait l'objet d'un audit de Heineken, des audits de renouvellement de certification ISO 9001 v 2015, ISO 22 000 v 2005 et FSSC 22 000 v4.

L'unité de production de Fès a pour sa part fait l'objet des audits de renouvellement de certification ISO 9001 v 2015, ISO 22 000 v 2018 et FSSC 22 000 v4.

Santé des consommateurs

Dans le cadre de sa démarche éthique et conformément aux recommandations des organismes internationaux, la Société des Boissons du Maroc en tant que producteur de boissons alcoolisées se doit d'informer ses collaborateurs et ses clients sur les méfaits de l'abus d'alcool sur la santé.

L'entreprise a ainsi déployé en interne un programme de sensibilisation à travers une campagne d'affichage pour sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs.

Au niveau de ses clients finaux, l'entreprise a déployé sur l'ensemble de ses produits contenant de l'alcool une mention concernant les risques liés à l'abus d'alcool, bien que ce ne soit pas une obligation de la législation marocaine.